

Recteur Gérard-François DUMONT¹



LA GÉOPOLITIQUE DE LA POPULATION EN AFGHANISTAN

DES RÉALITÉS « SÉCULIÈRES » ET « RÉGULIÈRES »

Résumé : Tous les pays du monde connaissent des dynamiques de population qui ne sont en rien linéaires, contrairement à ce que l'on pense souvent. Les variations de leurs évolutions démographiques s'expliquent par des changements dans les politiques publiques, par exemple sanitaires, ou dans les comportements des populations, tandis que des événements géopolitiques, comme les guerres ou les conflits civils, forment également des éléments explicatifs. Toutefois, concernant l'Afghanistan, on peut se demander si le ressort principal des dynamiques de population des dernières décennies n'est pas essentiellement de nature géopolitique ? Et si la géographie du peuplement de l'Afghanistan contribue à éclairer les évolutions dans la situation géopolitique interne du pays ?

Mots-clés : Afghanistan, Géopolitique, Géographie politique, Géopolitique des populations, Démographie politique, Dynamique démographique, Natalité, Mortalité, Migration, Ethnies, Religion, Transition démographique.

THE GEOPOLITICS OF POPULATION IN AFGHANISTAN

Abstract: *Contrary to popular belief, all countries in the world experience population dynamics that are not at all linear. Variations in demographic trends can be explained by changes in public policies, such as health care, or in people's behavior, while geopolitical events such as wars or civil conflicts also play a part. In the case of Afghanistan, however, we may well ask whether the mainspring of population dynamics in recent decades is not essentially geopolitical in nature ? And what if the geography of Afghanistan's population helps to shed light on changes in the country's internal geopolitical situation ?*

1. Professeur à Sorbonne Université, Vice-Président de l'Académie de Géopolitique de Paris, Président de la revue *Population & Avenir* (<https://shs.cairn.info/revue-population-et-avenir?lang=fr>).

Key words: *Afghanistan, Geopolitics, Geopolitics of populations, Political geography, Political demography, Demographic dynamics, Birth rate, Mortality, Migration, Ethnic groups, Religion, Demographic transition.*

TOUS LES PAYS DU MONDE CONNAISSENT DES DYNAMIQUES DE POPULATION qui ne sont en rien linéaires², contrairement à ce que l'on pense souvent. Les variations de leurs évolutions démographiques s'expliquent par des changements dans les politiques publiques, par exemple sanitaires, ou dans les comportements des populations³, tandis que des événements géopolitiques, comme les guerres ou les conflits civils, forment également des éléments explicatifs. Toutefois, concernant l'Afghanistan, on peut se demander si le ressort principal des dynamiques de population des dernières décennies n'est pas essentiellement de nature géopolitique ? Et si la géographie du peuplement de l'Afghanistan contribue à éclairer les évolutions dans la situation géopolitique interne du pays ?

Pour répondre à ces questionnements, examinons d'abord les interactions entre géopolitique et dynamiques démographiques de l'Afghanistan. Ensuite, étudions la signification géopolitique des diversités ethniques du pays. Dans ce double dessein, nous utiliserons les sources disponibles, même lorsque leurs données chiffrées ne sont que des estimations dans un pays dont l'état civil n'est pas nécessairement complet et où un recensement fiable s'avérerait éminemment souhaitable.

Évolutions géopolitiques et dynamiques démographiques afghanes

Depuis les années 1950, il est possible de distinguer six périodes dans la géopolitique de l'Afghanistan, pays qui s'est trouvé au cœur de la confrontation Est-Ouest⁴, puis de la « guerre contre le terrorisme » : avant l'entrée de l'armée soviétique en 1979⁵, une période de guerre intense et généralisée entre les Soviétiques et des milices afghanes aidées par des combattants étrangers et des puissances étrangères

2. Dumont Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2023, 248 p., lien : <https://www.cairn.info/geographie-des-populations--9782200634797.htm> (consulté le 8 octobre 2024).

3. L'exemple du Proche-Orient est particulièrement illustratif, car on dispose de données très détaillées ; voir : Dumont Gérard-François, « Israël, Territoires palestiniens : quels scénarios géopolitiques possibles ? Entre guerre et utopie », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 47, octobre 2023, pp. 1-36 lien : <https://doi.org/10.3917/lap.047.0001> (consulté le 8 octobre 2024).

4. L'occupation soviétique de l'Afghanistan fut un des arguments utilisés par Ronald Reagan pour un programme d'armement, dont le dispositif IDS (initiative de défense stratégique), souvent appelé « bouclier spatial » mais surnommé « guerre des étoiles ».

5. Les parachutistes de l'armée rouge sont largués sur Kaboul précisément le 24 décembre 1979.

(dont les États-Unis fournissant des armes) de 1979 à 1991, une période de paix temporaire de 1992 à 1995, le régime des Talibans au pouvoir de 1995 à 2001, l'immixtion de troupes de l'OTAN à compter de 2001 et jusqu'en 2021, avec un régime politique instable et de nombreux conflits localisés et, enfin, depuis 2021, le nouveau régime des Talibans, l'armée afghane soutenue par les États-Unis ayant très rapidement implosé tandis que les États-Unis se sont totalement retirés, suivant des décisions précédentes de tel ou tel pays de l'OTAN⁶.

Avant l'occupation soviétique : du régime démographique primitif à une transition à peine entamée

Avant 1979, les caractéristiques démographiques de l'Afghanistan, pays isolé du reste du monde, et dont on ne parlait guère⁷, sont celles d'un pays dont le régime démographique est « primitif », selon l'adjectif utilisé par Adolphe Landry⁸. Ce régime combine en effet natalité et mortalité élevées⁹. Le taux de mortalité, en dépit de sa diminution, est encore supérieur à 25 décès pour mille habitants dans le début des années 1970 (figure 1). Toutefois, dans les villes, la mortalité apparaît moins élevée, témoignant de l'entrée des zones urbaines dans la première étape de la transition démographique¹⁰, sachant que, à compter des années 1950, diverses organisations internationales dépendant de l'ONU (Unesco, FAO, OMS...) commencent à œuvrer, tandis que les États-Unis et l'URSS se partagent le pays en deux pour leurs opérations de coopération¹¹. La fécondité est également très élevée, plus de sept enfants par femme (figure 2), d'autant que l'âge au mariage des femmes est faible. L'espérance de vie à la naissance est très basse, inférieure à 42 ans (figure 3).

Toutefois, sachant que le solde migratoire est nul (figure 4), la population, sous l'effet de la baisse des taux de mortalité et notamment de la mortalité infantile (figure 5), s'accroît (figures 5 et 6). Estimée à 7,7 millions d'habitants en 1950, elle atteint 13,7 millions en 1979. Ce chiffre, affiché dans les estimations mises à

6. Par exemple, le retrait de militaires français stationnés en Afghanistan a été annoncé en juillet 2011 par le président Nicolas Sarkozy, pour un retrait progressif et définitif effectué en 2014.

7. Sauf à propos de hippies amateurs de drogue.

8. Landry Adolphe, *La révolution démographique*, Paris, Recueil Sirey, 1934, 227 p.

9. Selon une série d'enquêtes menées en 1972-1974. Voir : Trussell James, Brown Eleanor, "A close look at the demography of Afghanistan", dans *Demography*, Vol. 16, N° 1, Février 1979, pp. 137-156, lien : <https://www.jstor.org/stable/2061085> (consulté le 8 octobre 2024).

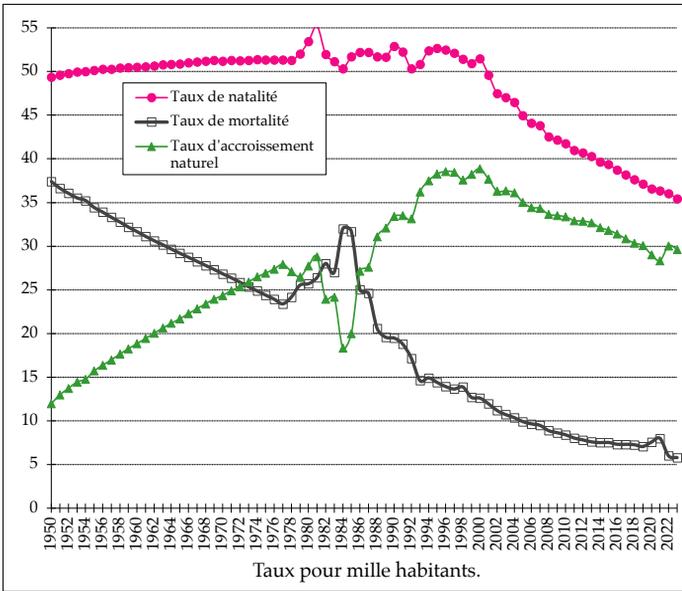
10. « Période, de durée et d'intensité variables, pendant laquelle une population passe d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité ».

11. Puis, dans des années 1970, les États-Unis délaissent l'Afghanistan pour l'Iran.

jour en 2024 de l'ONU, prend en compte le recensement de 1979, dernier et seul recensement disponible¹², réalisé juste avant l'invasion soviétique, qui indiquait le chiffre exagérément précis de 13 051 358 habitants, plus une estimation des populations nomades.

Figure 1. L'accroissement naturel en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.



En 1979, la densité de la population est donc faible, avec 21 habitants par km² pour une superficie de 652 000 km², donc plus importante que celle de la France métropolitaine. Cette faible densité peut s'expliquer par la géographie physique, avec le cœur du pays occupé par un système montagneux complexe, des zones arides et un climat défavorable à une agriculture intensive, avec seulement un sixième de terres aisément cultivables, et par un enclavement relatif, ayant par exemple mis l'Afghanistan à l'écart des routes commerciales historiques, comme la traditionnelle route de la soie, qui passait plus au nord dans l'actuel Ouzbékistan.

12. Le recensement n'aurait concerné que seulement 55 à 50 % de la population, donc est imparfait.

Figure 2. La fécondité et la mortalité infantile en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.

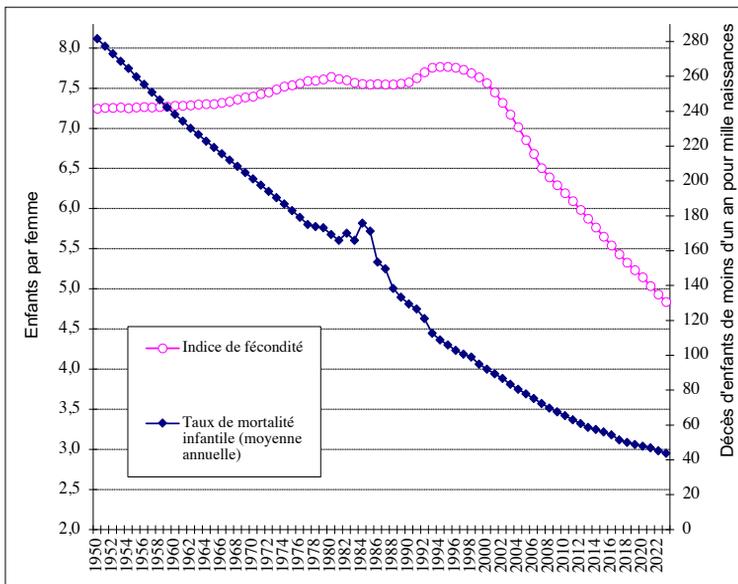


Figure 3. L'espérance de vie à la naissance en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.

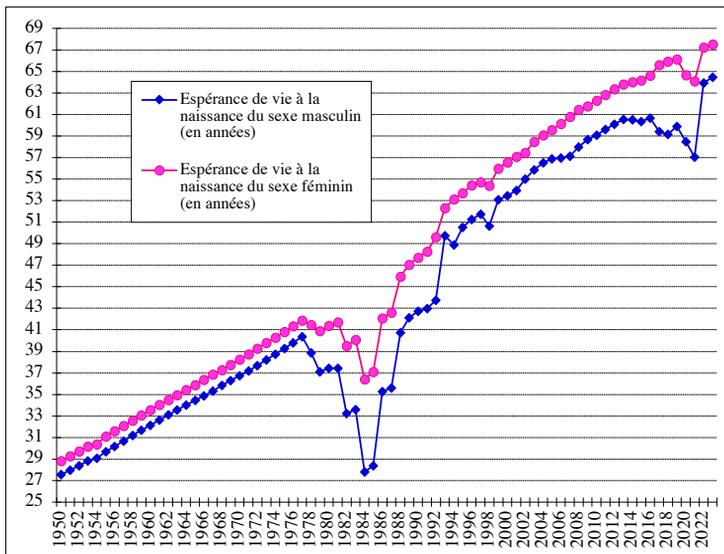


Figure 4. L'accroissement migratoire en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.

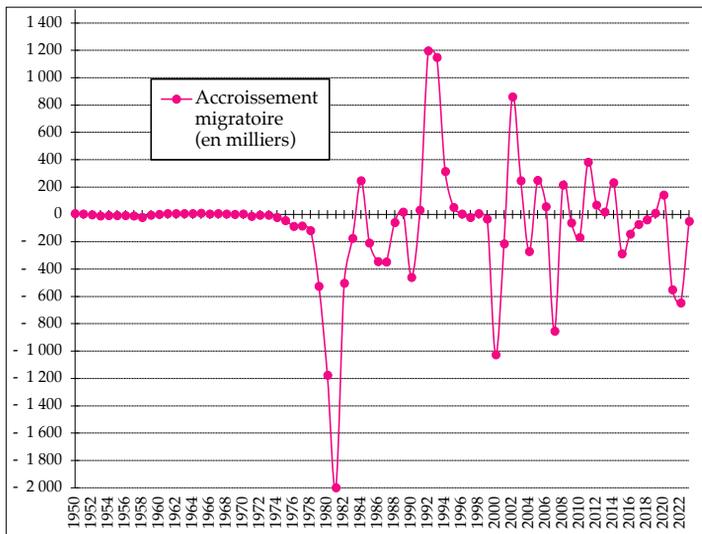


Figure 5. La population de l'Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.

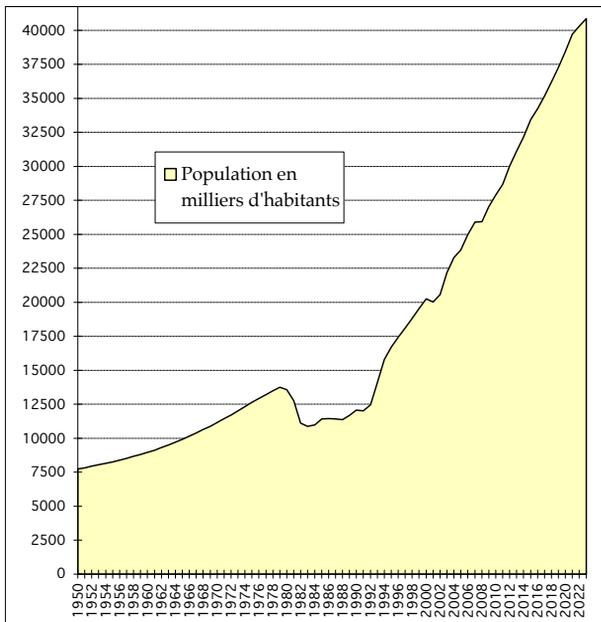
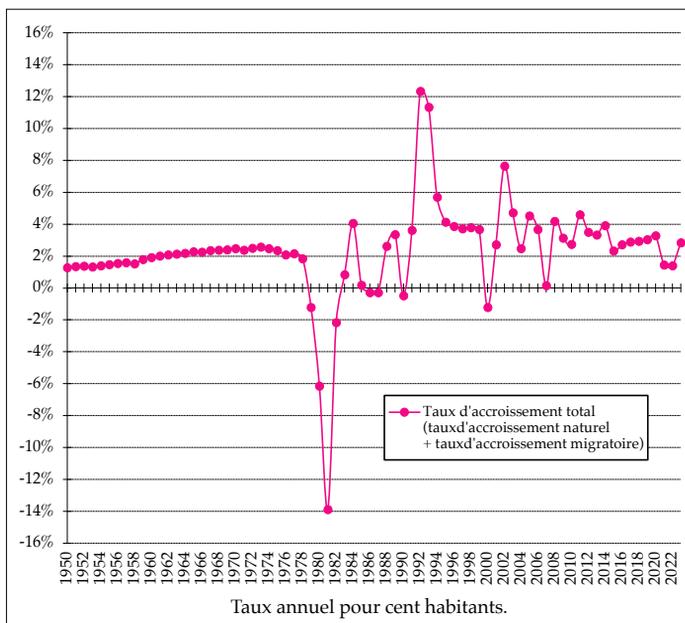


Figure 6. L'accroissement démographique total en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WPP2024.

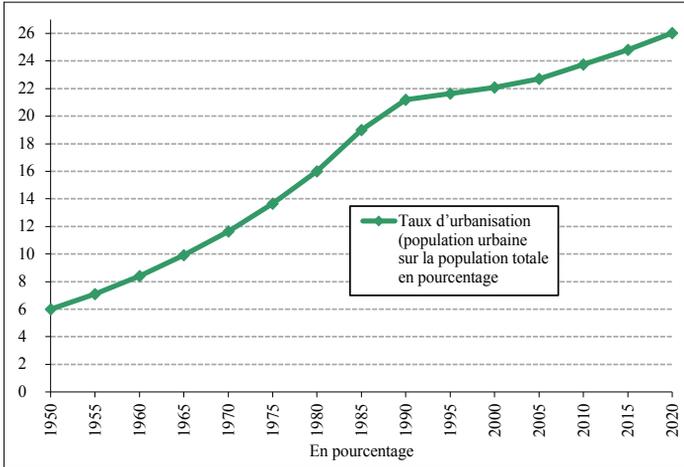


En outre, toujours selon le recensement de 1979, seulement deux millions d'Afghans vivent dans des territoires urbains¹³, ce qui donne un taux d'urbanisation faible, estimé à 15 % (figure 7). Autre caractéristique : le nombre d'hommes est sensiblement supérieur à celui des femmes, ce qui témoigne de l'importance de la mortalité maternelle, mais aussi d'une forte inégalité de traitement entre les sexes, entraînant une forte surmortalité féminine, en particulier chez les jeunes filles. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, le pays n'est entré que très lentement dans la transition démographique d'autant que, au cours des années 1970, la situation politique en Afghanistan, pays enjeu de la guerre froide, se dégrade. La chute de la monarchie, suite à un coup d'État militaire en 1973, conduit à la proclamation de la première république afghane, procommuniste dans un premier temps, puis pro-occidentale. Ensuite, en 1978, un deuxième coup d'État, soutenu par l'URSS, installe une république d'inspiration communiste, vite contestée par une partie de la population.

13. Les villes de Kaboul, Kandahar, Mazâr e Charif, Hérât, Djalâlâbâd, Kunduz, Baghlan...

Figure 7. Le taux d'urbanisation en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WUP2018.



Les pertes démographiques dans le contexte de la résistance à l'occupation soviétique

Aussi, en décembre 1979, l'URSS envahit le pays et provoque un coup d'État militaire, conduisant à l'installation d'un nouveau gouvernement, encore plus pro-soviétique. S'ensuit une guérilla de groupes afghans rebelles (les fameux « moudjahidines »), équipés notamment par les États-Unis, le Pakistan, l'Arabie saoudite ou la Chine, contre les forces d'occupation soviétiques, guérilla qui va durer presque jusqu'en 1991.

Après 1979 comme auparavant, il reste difficile de certifier l'évolution détaillée de la population, étant donné l'insuffisance de l'état civil, de l'enregistrement des mouvements migratoires et le fait que le pays se soit trouvé en guerre la majorité du temps. Néanmoins, les évolutions générales peuvent être approchées grâce aux données sérielles estimatives de la division de la population de l'ONU.

La longue guerre de libération contre l'URSS a une influence sur le mouvement naturel et sur le mouvement migratoire¹⁴. Concernant le premier, l'avancée de

14. Voir : Khalidi Noor Ahmad, "Afghanistan: demographic consequences of war, 1978-1987", dans *Central Asian Survey*, Oxford, Vol. 10, N° 3, 1991, lien : https://www.researchgate.net/publication/11120965_Afghanistan_Demographic_Consequences_of_War_1978-1987 (consulté le 8 octobre 2024) ; voir également : Felt J-C., "Spotlight: Afghanistan", dans *Population Today*, 16 (5), Mai 1988, lien : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12342031/> (consulté le 8 octobre 2024).

l'Afghanistan dans la première étape de la transition démographique s'interrompt. La baisse du taux de mortalité cesse et ce taux s'élève même nettement dans les années où le conflit militaire est le plus intense, d'où une nette baisse de l'espérance de vie, plus nette pour les hommes que pour les femmes.

La mortalité infantile et la mortalité générale, qui inclut la surmortalité due à la guerre, demeurent élevées pendant presque toute la période de l'occupation soviétique. Aussi, la croissance démographique naturelle, avec une évolution corrélée à la mortalité, est certaines années bien moindres qu'au début des années 1970.

Concernant le mouvement migratoire (figure 4), le principe de répulsion, typique des pays en guerre, s'applique. D'où, durant la période 1979-1991, un déficit migratoire très important en moyenne annuelle. Trois à quatre millions d'Afghans émigrent, essentiellement dans les deux pays voisins non communistes, l'Iran et le Pakistan, où ils se retrouvent principalement dans des camps de réfugiés. L'émigration dans le reste du monde est marginale en volume, et concerne surtout des élites, qui obtiennent souvent le statut de réfugiés politiques, se retrouvant dans les pays ayant une législation généreuse pour les demandeurs d'asile. En conséquence, l'accroissement démographique total de l'Afghanistan apparaît plus faible qu'il aurait dû être s'il n'y avait pas eu de conflit armé, avec même une diminution du nombre d'habitants certaines années, amputant la population de plusieurs millions d'habitants par rapport aux projections.

Quelques années de rattrapage et de gains démographiques dans une période de paix temporaire

Après le départ des Soviétiques, achevé le 15 février 1989¹⁵, la croissance de la population est portée par le retour de réfugiés et par une légère diminution du taux de mortalité sous l'effet du retour à la paix. Mais la relative accalmie consécutive au départ des Soviétiques dure peu, car le gouvernement mis en place du temps des Soviétiques, qui n'est plus considéré comme légitime, se maintient pourtant face à la « résistance ». Il est renversé au printemps 1992 par une coalition de moudjahidines tadjiks, comprenant des Ouzbeks et des Hazaras chiïtes, dirigée par le commandant Massoud. Les années 1992 à 1994 sont alors marquées par de nouveaux retours migratoires.

Et les vieilles divisions ethno-religieuses réapparaissent et une guerre civile s'installe avec des conflits entre factions islamistes « intégristes », le plus souvent

15. Conformément à un accord du printemps 1988.

pachtounes, et « modérées » conflits recoupant les différentes ethnies. Dans ce contexte, le taux de mortalité ne peut baisser, et le retour des réfugiés cesse. Puis les talibans prennent Kaboul en septembre 1996 avant d'occuper, en 1998, plus de 90 % du pays, suite à leurs victoires dans le Nord, dont la prise de la ville de Mazâr e Charif, située à 55 kilomètres au sud de la frontière avec l'Ouzbékistan.

Régime liberticide et répulsion migratoire

Dans un premier temps, le gouvernement Taliban se trouve, dans une certaine mesure, internationalement accepté, comme l'attestent des négociations avec les États-Unis sur des projets de transports des hydrocarbures d'Asie centrale via l'Afghanistan. Puis le régime s'enferme dans son idéologie anti-occidentale, refusant l'aide internationale par exemple dans le domaine sanitaire. Le taux de mortalité enregistre en conséquence un rythme de diminution moindre que pendant la période géopolitique antérieure.

Le radicalisme idéologique des Talibans rend leur régime de plus en plus liberticide. Aussi, en 2000, le solde migratoire redevient négatif, des Afghans fuyant le régime instauré par les Talibans. L'accroissement démographique total est moins positif que pendant la période précédente de paix temporaire et devient même négatif en 2000 sous l'effet de l'émigration.

Forte présence américaine et humanitaire influençant la dynamique démographique en dépit d'une très mauvaise gouvernance

Avec l'intervention militaire conduite par les Américains à l'automne 2001, suite aux attentats du 11 septembre de la même année contre les tours jumelles du *World Trade Center* à New York et le Pentagone à Washington, le régime Taliban est renversé¹⁶. Il s'ensuit deux conséquences démographiques.

D'une part, le solde migratoire, qui avait été nettement déficitaire en 2000 et 2001, redevient positif, surtout les années 2002 et 2003, grâce au retour d'une partie des réfugiés des pays voisins (Iran et Pakistan). Cela explique la forte croissance de la population en 2003.

D'autre part, l'Afghanistan entre dans une phase pendant laquelle nombre d'organisations internationales peuvent agir pour assurer la scolarisation, et notamment celle des filles, ou améliorer la situation sanitaire, en dépit d'une

16. Dombrowsky, Patrick, Piernas, Simone, *Géopolitique du Nouvel Afghanistan*, Paris, Ellipses, 2005.

situation ponctuée par de véritables actes de guerre entre, d'une part, les Talibans et, d'autre part, la coalition internationale et l'armée afghane en construction. Mais le conflit est, dans les années 2000, beaucoup moins meurtrier que la guerre des années 1980 et l'avancée dans la transition démographique se concrétise. D'une part, le taux de mortalité général diminue et l'espérance de vie augmente au moins dans la quinzaine d'années antérieure à l'accentuation de la guerre à la fin des années 2010.

Comme le taux de mortalité infantile diminue tandis que la scolarisation des filles retarde le mariage et la naissance d'un premier enfant, la fécondité peut nettement et régulièrement baisser. L'Afghanistan entame la seconde étape de la transition démographique, celle pendant laquelle le taux de mortalité baisse moins rapidement (compte tenu des progrès déjà réalisés) que le taux de natalité. En conséquence, le taux d'accroissement naturel diminue. Toutefois, la population s'accroît, sous l'effet d'une fécondité élevée bien qu'abaissée, des effectifs nombreux de femmes en âge de procréation et de l'augmentation de l'espérance de vie. Quant au mouvement migratoire, en dépit de flux variables selon les années, il est en moyenne quasiment nul.

Des insuccès de la coalition à la seconde victoire des talibans

L'insuccès de la coalition dans son objectif de faire de l'Afghanistan un pays pacifié et bien gouverné (encadré 1) se lit dans les données démographiques de la fin des années 2010. Notamment sous l'effet de combats et attentats de plus en plus meurtriers, le taux de mortalité cesse de s'abaisser et l'espérance de vie diminue.

En 2021, les troupes américaines débutent leur retrait définitif du pays, ce qui facilite de nouvelles offensives des Talibans. En conséquence, à partir de juillet 2021, différents pays évacuent leurs ressortissants. Au 15 août, les talibans contrôlent 267 districts sur les 407 du pays ainsi que vingt-six capitales provinciales sur trente-quatre. Ils entrent dans Kaboul, après la fuite du président Ashraf Ghani. Cette prise de la capitale, dont le poids démographique relatif s'est fortement accru (figure 8), vaut victoire finale, preuve à nouveau que la grande ville demeure un enjeu capital des guerres¹⁷.

17. Dumont Gérard-François, « La grande ville, enjeu capital de la guerre », dans *Population & Avenir*, N° 663, Mai-Juin 2003, pp. 3, lien : https://shs.hal.science/halshs-00905003v1/file/J172C-663-03_GUERRE_VILLE_GFD.pdf (consulté le 8 octobre 2024).

ENCADRÉ 1

COMMENT LA FRANCE JUSTIFIAIT SON ENGAGEMENT EN AFGHANISTAN ?

« PAR RESPECT POUR SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX, SES RESPONSABILITÉS ET SES VALEURS.

La France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, intervient en Afghanistan, aux côtés de 40 nations parmi lesquelles 25 des 27 pays de l'Union européenne, à la demande des autorités afghanes et sous mandat de l'ONU.

Elle contribue ainsi, conformément à ses principes et à ses valeurs, à la défense des droits de l'Homme et à l'amélioration de la condition féminine.

POUR COMBATTRE LE TERRORISME.

Il ne faut pas que l'Afghanistan redevienne, comme à l'époque du régime des Talibans, la proie et le sanctuaire du terrorisme international. Il faut préserver ce pays du chaos et du totalitarisme.

En luttant contre ces menaces, la France œuvre également à sa propre sécurité.

POUR CONTRIBUER À LA RECONSTRUCTION ET AU DÉVELOPPEMENT.

L'Afghanistan, pays meurtri par plusieurs décennies de guerre, doit être entièrement reconstruit : infrastructures, gouvernance, économie, systèmes éducatif et de santé. La France prend une part active à cet effort, pour rendre au plus vite aux Afghans la maîtrise de leur destin.

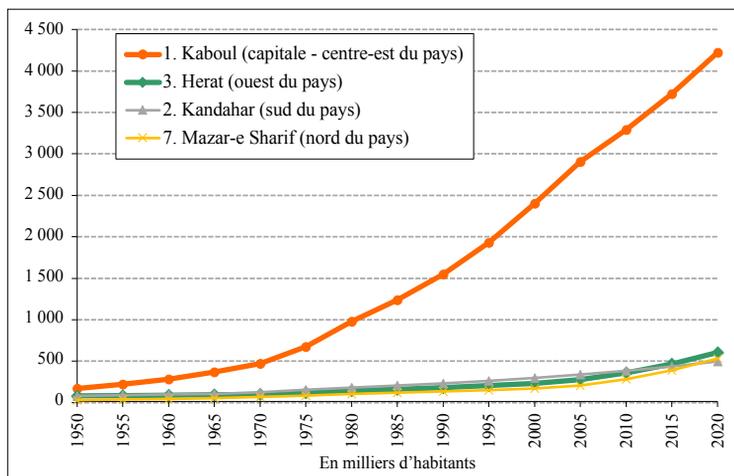
PAR FIDÉLITÉ À UNE LONGUE HISTOIRE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE AFGHAN.

Depuis 1920, la coopération entre la France et l'Afghanistan n'a jamais cessé, même aux heures les plus sombres qu'a connues ce pays, quand les ONG françaises continuaient d'agir en secours des populations civiles. Depuis 2001, les liens se sont encore intensifiés. »

Source : Note du ministère des affaires étrangères et du ministère de la défense, non datée, mais apparemment de 2009.

Figure 8. La population des villes les plus peuplées d'Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres WUP2018.



Ce nouveau changement géopolitique, comme les précédents, se lit dans les évolutions démographiques, tout particulièrement dans l'accroissement migratoire qui devient fortement négatif, nombre d'afghans fuyant un régime théocratique qui, souvent, les persécutent. Cette émigration est parfois encouragée par des pays de l'ex-coalition souhaitant assurer l'accueil d'Afghans ayant servi par exemple comme traducteurs dans leurs armées. Sous l'effet de cette émigration, estimée à plus d'1,24 million de personnes pour les années 2021-2023, la croissance de la population s'est réduite depuis 2021, en dépit d'un taux d'accroissement naturel qui s'est légèrement accru puisque le départ de la coalition a aussi marqué la fin de la mortalité liée aux combats.

Il est probable que l'émigration afghane provoquée par le nouveau régime des Talibans va se poursuivre, le confortant du fait de l'éloignement de ses opposants. En outre, diverses décisions plus récentes pourraient favoriser l'accueil d'émigrants afghans, par exemple en France, où la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a jugé, par une décision du 11 juillet 2024, que les femmes et jeunes filles afghanes dans leur ensemble peuvent être regardées comme appartenant à un groupe social susceptible d'être protégé comme réfugié. En cela, la CNDA s'est appuyée sur un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne en date du 16 janvier 2024¹⁸.

18. Qui a lui-même été rendu sur la base de la directive de l'Union européenne 2011/95/UE (dite directive « qualification »).

Cela signifie qu'une femme afghane qui dépose une demande d'asile en France pour obtenir le statut de réfugié n'a pas à prouver qu'elle est personnellement persécutée, puisqu'elle appartient à un groupe considéré dans son ensemble comme l'étant. Cela facilite également une émigration masculine à direction de la France compte tenu du droit à la réunification familiale inscrit dans l'article 8 de la *Convention européenne des droits de l'homme*¹⁹. En effet, comme le précise l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) : « *Tout ressortissant étranger qui s'est vu reconnaître la qualité de réfugié ou qui a obtenu le bénéfice de la protection subsidiaire ou du statut d'apatride peut demander à bénéficier de son droit à être rejoint, au titre de la réunification familiale, par certains membres de sa famille.* »²⁰

Comme le régime des Talibans ne semble pas revenir sur son interprétation très littérale du Coran, signifiant de fortes inégalités entre les sexes, comme l'exclusion largement mise en œuvre des jeunes filles et des jeunes femmes de l'école, des universités ou de l'espace public, on ne voit pas de freins à l'émigration afghane, sauf construction d'un « rideau de fer » aux frontières du pays.

L'évolution démographique singulière de l'Afghanistan est donc largement le produit des évolutions géopolitiques touchant le pays. Ces derniers ont rythmé les mouvements migratoires afghans comme le mouvement naturel.

Diversités ethniques et géopolitique

Quant à la composition ethnique de l'Afghanistan, elle offre un bon exemple d'application de la « loi géopolitique des groupes humains ». Rappelons notre formulation de cette loi : « *Sachant qu'un groupe humain se définit comme un ensemble de personnes attachées au territoire où elles résident depuis longtemps, et ayant des caractéristiques qui les singularisent dans le pays où elles habitent, l'existence de groupes humains spécifiques, au sein d'une population vivant sur un territoire donné, exerce des effets, directement ou indirectement, sur les situations et évolutions géopolitiques internes et externes.* »²¹ Il importe donc de connaître la répartition numérique des ethnies et leur géographie pour en analyser les conséquences en géopolitique interne.

19. Dumont Gérard-François, « Une politique migratoire commune dans l'Union européenne : un objectif logique mais inatteignable ? », dans *Recherches internationales*, N° 128, Printemps 2024, pp. 183-198, lien : <https://shs.hal.science/halshs-04593783> (consulté le 8 octobre 2024).

20. Source : site internet de l'OFPRA, lien : <https://www.ofpra.gouv.fr/reunification-familiale> (consulté le 30 juillet 2024).

21. Dumont Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007, p. 209.

Les Pachtounes en nombre, mais non majoritaires

Toutefois, plus encore que pour la population totale, il est difficile de connaître avec certitude la répartition de la population selon les groupes ethniques, du fait de l'absence de recensement de la population depuis 1979, mais aussi de critères clairs permettant de les délimiter. La connaissance ethnique de l'Afghanistan repose donc sur des estimations dont les ordres de grandeur sont acceptables et généralement acceptés²². Ces derniers décrivent la réalité des populations afghanes, dans la mesure où la répartition ethnique sur les territoires actuels de l'Afghanistan ne semble pas avoir subi de changements significatifs au cours des dernières décennies, contrairement à ce qui a pu se constater dans divers pays²³. Un premier objectif consiste à déterminer quel est le groupe ethnique le plus nombreux, et à se demander s'il est majoritaire.

En réalité, deux groupes ethniques dominent largement la population afghane, étant majoritaires à eux deux puisque représentant *a minima* 70 % de la population totale. Ils se caractérisent par un poids démographique différencié, mais d'un ordre de grandeur assez proche.

Selon les estimations jugées sérieuses²⁴, les Pachtounes forment le premier groupe ethnique du pays, comprenant entre 39 % *a minima* et 42 % *a maxima* de la population totale. Les Pachtounes se considèrent comme les « vrais Afghans ». D'ailleurs, le nom « Afghan » fait référence, depuis le Moyen Âge, aux Pachtounes. C'est un groupe sunnite et de langue persanophone, donc se rattachant à l'Iran, même si son origine fait toujours débat chez les historiens. Le fait de se considérer comme le peuple autochtone afghan ajoute à sa place démographique première, qui engendre des

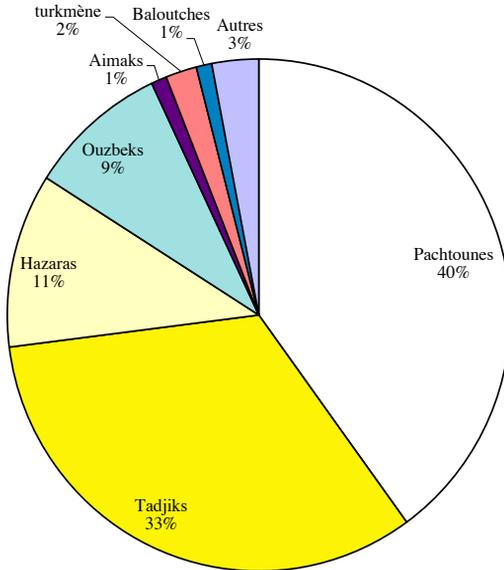
22. Centlivres Pierre, « Les ethnies afghanes : Une classification approximative dont on ne peut pas se passer », dans *Le Temps*, 16 novembre 2001, lien : <https://www.letemps.ch/opinions/ethnies-afghanes-une-classification-approximative-dont-on-ne-se-passer?srsltid=AfmBOoq0gsLrn41D5ho18hWbE1pwEKtbNFgK5Sc9af9PW9o3G7K1xlZt> (consulté le 8 octobre 2024).

23. Par exemple au Liban (Dumont Gérard-François, « Le Liban, géopolitique et populations », dans *Outre-Terre*, N° 13, Éd. érès, 2006) ou aux États-Unis. Voir : Zaninetti Jean-Marc, « États-Unis : des dynamiques de population face à des mutations structurelles », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 48, Mars 2024, pp. 1-24, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.048.0001> (consulté le 8 octobre 2024).

24. Les chiffres analysés ici reposent sur trois sources principales : 1) *CIA world factbook*, Central Intelligence Agency, Skyhorse ed., 2010, 904 p. ; 2) *Encyclopaedia Iranica* : <https://www.iranicaonline.org/> (consulté le 8 octobre 2024) ; 3) *Afghanistan in 2012, A survey of the Afghan people*, Kaboul, Asia Foundation, 2012, 267 p., lien : https://reliefweb.int/report/afghanistan/afghanistan-2017-survey-afghan-people?gad_source=1&gclid=Cj0KCQjwsJO4BhDoARIsADDv4vA8axqjGWzHvD21_olNQ2f7GAhndjoLrg-ywfHF6Re6Qi_w1GVRpwaAkVBEALw_wcB (consulté le 8 octobre 2024).

conséquences en géopolitique interne. Ainsi, il n'est pas illogique que les Pachtounes aient ou revendiquent une place significative dans l'État afghan compte tenu de leur poids démographique relatif. Toutefois, les Pachtounes ne sont pas majoritaires et ne devraient donc pas pouvoir justifier par leur poids démographique relatif un contrôle exclusif sur les instances gouvernementales. Aussi, pour gouverner dans un pays comme l'Afghanistan où l'appartenance ethnique a de l'importance, les Pachtounes devraient normalement s'allier avec un ou plusieurs autres groupes ethniques. Enfin, les Pachtounes peuvent éprouver la crainte de voir tous les autres groupes ethniques s'allier contre eux, ce qui a été, dans une certaine mesure, le cas en 1992.

Figure 9. Estimation de la répartition de la population de l'Afghanistan selon les groupes ethniques © Gérard-François Dumont - Chiffres source note.



L'ethnie moins homogène des Tadjiks

Les Tadjiks forment le deuxième groupe ethnique, formant entre 27 et 37 % de la population totale de l'Afghanistan. La fourchette des estimations du pourcentage des Tadjiks est donc plus large que celle des Pachtounes. Cela peut s'expliquer parce que cette ethnie est plus fragmentée géographiquement, leur conscience identitaire commune moins forte que celle des Pachtounes, mais aussi parce que son unité est moins évidente, en raison de l'existence de sous-groupes à l'identité spécifique, comme les Aimaks, ou de certaines communautés Tadjiks chiïtes.

Le pourcentage des Tadjiks dans la population totale de l'Afghanistan est donc élevé mais, comme ce n'est pas le premier groupe ethnique, il leur est difficile d'exiger durablement la première place dans les instances gouvernementales, d'autant plus qu'ils ne sont pas considérés comme le groupe des « vrais Afghans ». Leur élément le plus partagé, leur langue, le tadjik, est persanophone de la branche iranienne occidentale, d'où l'idée selon laquelle les Tadjiks sont davantage un groupe linguistique qu'un groupe ethnique.

Les autres diversités ethniques, ethnolinguistiques ou ethnoreligieuses

Derrière ces deux groupes ethniques dominants, se distinguent deux autres groupes de taille moyenne. Le premier, les Hazaras, représente entre 8 et 11 % de la population totale de l'Afghanistan. Ce peuple, considéré par certains comme turco-mongol, parle une langue persane. Les Hazaras se distinguent surtout par leur appartenance religieuse, car ils sont essentiellement chiïtes.

Quatrième ethnie, les Ouzbeks, qui forment entre 6 et 9 % de la population totale de l'Afghanistan, parlent une langue turque : l'ouzbek. Si le pays s'organisait politiquement selon le principe démocratique un homme = une voix, les pourcentages de ces deux peuples dans la population totale ne leur permettraient pas d'espérer diriger durablement le pays. En revanche, leur poids est suffisamment important pour faire éventuellement basculer le pouvoir en faveur de l'une ou l'autre des deux ethnies principales. Donc, logiquement, ils pourraient être courtisés par les deux grands groupes ethniques, ce qui s'est concrétisé avec les Tadjiks en 1992.

Les autres groupes ethniques apparaissent très minoritaires, leur addition parvenant à un pourcentage inférieur à 10 %. Les Aimaks, compris entre 1 % et 2 %, sont, comme précisé ci-dessus, parfois classés comme tadjiks. Les Turkmènes composent entre 1 % et 3 % de la population totale de l'Afghanistan. C'est un peuple parlant sa propre langue, de branche turque : le turkmène. Enfin, les Baloutches, compris entre 0,5 et 2 %, parlent le baloutchi, langue indo-aryenne apparentée au groupe iranien de l'Est. D'autres minorités, moins nombreuses, sont présentes comme les Nuristanis ou les Kurdes. Ces groupes humains pèsent démographiquement peu, mais leur alliance avec les autres, dans un contexte de peuplement pluriethnique, peut s'avérer primordiale.

Ce morcellement ethnique est un facteur explicatif des multiples conflits internes d'un pays au carrefour entre plusieurs civilisations : iranienne, indienne, centre-asiatique, objet du Grand Jeu entre les Anglais et les Russes au XIX^e siècle et

dans la première moitié du xx^e siècle, puis de la guerre froide. Néanmoins, la place des ethnies doit être examinée aussi selon leur géographie.

La compacité géographique du peuplement pachtoune

Il importe de se demander si les différents groupes ethniques sont dispersés sur l'ensemble du territoire ou, à l'inverse, s'ils se partagent les territoires afghans en étant chacun largement majoritaire dans telle ou telle partie du pays. Le mode de répartition spatiale joue en effet un rôle non négligeable sur le plan géopolitique. Par exemple, des groupes humains dispersés sur un territoire national ne peuvent s'appuyer sur une région phare, leur servant de point d'appui. Inversement, des populations groupées peuvent former un foyer ethnique, où leur domination est difficilement contestable, ce qui leur permet de disposer d'une base locale susceptible de faciliter leur place au sein de l'État central. Concernant l'Afghanistan, ce sous-produit de la loi des groupes humains exerce un rôle important.

En effet, le groupe majoritaire, les Pachtoune, bénéficie d'un habitat groupé qui s'étend sur toute la partie sud du pays (au sud des montagnes centrales, dans le Sistan, drainé par la rivière Helmand) et à l'est (dans le Nangarhar, drainé par la rivière Kabul Rud, affluent de l'Indus). Dans ces territoires, les Pachtoune forment presque partout une écrasante majorité, et la compacité de leur territoire y constitue une force. Ils peuvent se penser comme une sorte de « pachtounland », à partir duquel exercer des rapports de force favorables sur le reste du pays s'avère possible.

A contrario, le second groupe ethnique, les Tadjiks, se caractérise par une relative dispersion sur l'ensemble du territoire afghan. Ils sont certes majoritaires dans des territoires de l'Ouest, à la frontière de l'Iran (province d'Herat), ainsi que dans une bande partant du nord de Kaboul jusqu'à la frontière du Tadjikistan au nord (en particulier, dans la province de Badakhshan). Leur relative dispersion géographique les prive d'un véritable foyer central unique et homogène, mais peut aussi leur permettre d'envisager des alliances avec d'autres groupes humains sur les territoires où ils cohabitent. La géographie de Tadjiks, sans doute autant que leur léger moindre pourcentage que les Pachtoune, peut donc être considérée à la fois comme un handicap sur le plan politique, et comme un atout du fait d'une coexistence plus grande que les Pachtoune avec les autres groupes humains afghans.

En revanche, les autres groupes ethniques se caractérisent, comme les Pachtoune, par une relative compacité de leur peuplement. La géographie concentrée de leur population leur donne un atout géopolitique. Les Turkmènes se répartissent au nord sur une bande de faible largeur tout le long de la frontière avec

le Turkménistan. Les Ouzbeks se concentrent au nord du pays dans la région de Mazar i Sharif à proximité de l'Ouzbékistan, dans les zones planes du Turkestan drainées par l'Amou-Daria, fleuve qui forme la totalité de la frontière septentrionale de l'Afghanistan avec l'Ouzbékistan, une large partie de celle avec le Tadjikistan, ainsi que le début de la frontière avec le Turkménistan. Les Hazaras, chiites, se trouvent dans les montagnes centrales appartenant à la chaîne de l'Hindou-Kouch qui, orientée sud-ouest nord-est, constitue une véritable coupure entre le nord et le sud du pays. Quant aux Baloutches, leur peuplement se localise à la frontière méridionale avec le Pakistan et celle sud-ouest avec l'Iran. Enfin, le petit groupe des Nuristani se retrouve en entier dans le Nouristan au nord-est de Kaboul, donc dans le centre-est du pays, jouxtant la frontière avec le Pakistan.

Chacun de ces groupes ethniques ayant un pouvoir qui repose sur le contrôle d'une ou deux provinces, ne peut donc revendiquer une domination exclusive sur le pouvoir central. En outre, cette situation géo-démographique peut susciter des tendances à l'autonomie. Les populations ethniquement majoritaires dans leur territoire de résidence peuvent éprouver l'envie de se diriger elles-mêmes, souvent selon des logiques tribales, refusant en conséquence, *de facto*, un État central qui se voudrait trop jacobin.

La diversité des groupes humains afghans et leur répartition spatiale engendrent l'exercice de la loi des groupes humains avec ses effets géopolitiques internes. Mais ces derniers ne sont pas indépendants de la géopolitique externe car il faut tenir compte du fait que de nombreuses ethnies sont transfrontalières, dont l'ethnie afghane la plus nombreuse, les Pachtounes.

Des ethnies transfrontalières

Le peuplement Pachtoune se trouve à cheval sur l'Afghanistan et le Pakistan, de chaque côté de cette frontière appelée la ligne Durand, du nom de l'officier britannique qui la délimita en 1893. Aussi, bien qu'étant le groupe ethnique le plus peuplé d'Afghanistan, le nombre des Pachtounes est plus élevé en valeur absolue au Pakistan, au moins le double, soit environ 15 % de la population du Pakistan²⁵). Minoritaire au Pakistan, l'ethnie pachtoune n'en est pas moins majoritaire dans les deux provinces montagneuses pakistanaïses frontalières de l'Afghanistan, soit la Province de la Frontière du Nord-Ouest et dans les régions tribales fédéralement administrées. Nombre de Pachtounes habitent aussi dans la capitale économique,

25. *World factbook*, Central Intelligence Service (CIA), lien : <https://www.cia.gov/the-world-factbook/> (consulté le 8 octobre 2024).

démographique et portuaire du Pakistan, Karachi. Cette répartition géographique des Pachtones les rattache au monde indien musulman.

Leur présence doublement nationale leur fait bénéficier du soutien constant du Pakistan, qui considère l'Afghanistan comme un élément de profondeur stratégique²⁶ et, en particulier, de son service secret l'ISI (*Inter-Services Intelligence*). Ce soutien a exercé et exerce un rôle considérable, car le Pakistan est, à l'échelle régionale, un pays fort peuplé disposant de l'arme nucléaire même si son développement est, il est vrai, un relatif échec, attesté par les indicateurs démographiques²⁷. Pour le Pakistan, les Pachtones sont l'allié naturel, dans l'objectif de bénéficier de l'appui de l'Afghanistan, dans un contexte de tensions avec l'Inde voisine, remontant à la création de l'État pakistanais. En outre, dans le contexte des différents conflits afghans, le Pakistan a connu un afflux de réfugiés, et a exercé le rôle d'arrière-cour de mouvements de « résistance » dirigés notamment depuis la ville pakistanaise de Peshawar. D'ailleurs, le Pakistan, pendant la guerre des Afghans contre les Soviétiques, a soutenu presque exclusivement les Pachtones. Il a ensuite largement permis et soutenu l'installation en 1996, puis en 2021, du régime des Talibans, sachant par ailleurs qu'il est souvent affirmé que « *tous les Pachtones ne sont pas Talibans, mais tous les Talibans sont pachtones* ».

Conformément à la « loi des groupes humains », l'ethnie pachtone se trouve en situation favorable à plusieurs titres : plus fort pourcentage des ethnies, compacité du peuplement, et population présente aussi dans un pays voisin. Cela explique pourquoi nombre des principaux dirigeants politiques de l'Afghanistan sont membres de ce groupe ethnique, bien que ce dernier ne soit pas majoritaire. C'est le cas du chef suprême des Talibans Haibatullah Akhundzada, dirigeant du pays depuis le 15 août 2021, comme précédemment du président Ashraf Ghani (2014-15 août 2021), du président Hamid Karzaï (2001-2014), et du mollah Mohammad Omar, chef suprême des Talibans (1994-2013), comme de l'ancien roi (1933-1973) Mohammed Zaher Chah. Notons que le seul président non pachtone de l'Afghanistan de 1992 à 2001, le Tadjik Burhanuddin Rabbani, a été assassiné en 2011.

La géographie des Tadjiks est fort différente de celle des Pachtones. L'Afghanistan possède la plus grande communauté tadjike dans le monde, devant le Tadjikistan²⁸,

26. Reynolds Nathalène, « Des conséquences de la guerre d'Afghanistan en République Islamique du Pakistan », dans *Géostratégiques*, N° 27 (« La géostratégie de l'Afghanistan »), 2^e trimestre 2010.

27. Cf. Dumont, Gérard-François, « Pakistan : un échec étatique attesté par la démographie », *Outre-Terre*, N° 24, 2010.

28. 7,5 millions d'habitants en 2009.

pays où ils sont pourtant majoritaires, constituant les quatre cinquièmes de la population, et l'Ouzbékistan, où leur nombre est significatif (environ 5 % de la population), d'autant plus qu'il est probablement sous-estimé. Cette géographie en trois États se traduit par une certaine faiblesse politique de ce groupe ethnique, parce que le pays qui porte leur nom subit l'héritage de la période stalinienne pendant laquelle Moscou a systématiquement divisé et affaibli l'identité tadjike. Le Tadjikistan ne peut donc guère constituer un fort soutien aux Afghans tadjiks, à la différence de celui du Pakistan pour les Pachtounes. Et en Ouzbékistan, les Tadjiks sont marginalisés en tant que petite minorité ethnique.

Tableau : Le peuplement transfrontalier des principales ethnies afghanes

© Population & Avenir - Gérard-François Dumont, Laurent Chalarid.

	Branche linguistique	Pays où l'ethnie considérée compte le plus de membres	Présence de l'ethnie considérée dans un deuxième pays	Présence de l'ethnie considérée dans un troisième pays
Pachtounes	Persanophone	Pakistan	Afghanistan	
Tadjiks	Persanophone	Afghanistan	Tadjikistan	Ouzbékistan
Hazaras	Persanophone	Afghanistan		
Ouzbeks	Turque	Ouzbékistan	Afghanistan	Tadjikistan
Turkmène	Turque	Turkménistan	Ouzbékistan	Afghanistan
Baloutches	Persanophone	Pakistan	Iran	Afghanistan

Le caractère de peuplement transfrontalier des deux principaux groupes ethniques se constate aussi chez certains autres groupes humains afghans moins importants : les Ouzbeks, les Turkmènes et les Baloutches. La communauté ouzbèke la plus nombreuse se situe logiquement en Ouzbékistan, où ils sont majoritaires (environ 70 % de la population), dans un pays relativement puissant, le plus peuplé des cinq ex-Républiques soviétiques d'Asie centrale et occupant une fonction stratégique significative, avec un fort sentiment national. La communauté ouzbèke afghane est la deuxième communauté ouzbèke dans le monde, représentant environ 10 % de la population des Ouzbeks dans le monde.

L'Afghanistan possède aussi la troisième communauté Turkmène du monde, après le Turkménistan où ils sont majoritaires, et l'Iran. Enfin, comme pour les Turkmènes, la communauté baloutche d'Afghanistan ne constitue que la troisième communauté de cette ethnie, dont les foyers territoriaux principaux sont localisés plus au sud, dans la province pakistanaise du Baloutchistan (environ 3,5 % de la population totale du Pakistan), et en Iran (environ 1,5 % de la population).

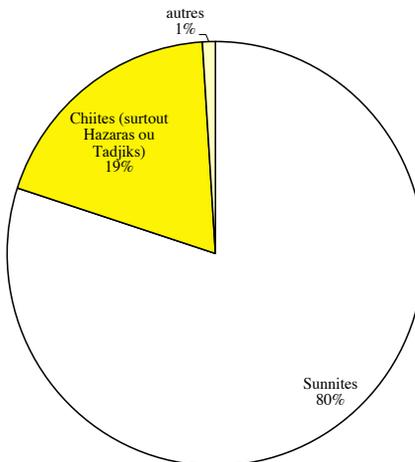
Les enseignements géopolitiques des caractéristiques pluriethniques de l'Afghanistan

Plusieurs enseignements résultent de ce qui précède. D'abord, seules deux ethnies, les Pachtounes et les Tadjiks, peuvent revendiquer une place politique significative pour deux raisons : d'une part, leur poids démographique relatif est nettement plus élevé que celui des autres ethnies ; d'autre part, la compacité de leur peuplement sur une superficie significative du territoire afghan les met localement en position de force. Comme l'a attesté l'histoire des conflits afghans, ces ethnies peuvent s'appuyer sur le territoire où elles sont très largement majoritaires pour s'y imposer, et, à partir de ce territoire, mettre en œuvre des actions pour dominer d'autres territoires. Et leur territoire de compacité peut, si nécessaire, être utilisé comme une zone de repli. En outre, ces ethnies, comme d'autres, étant transfrontalières, elles peuvent, afin d'atteindre leurs objectifs, utiliser des territoires voisins.

Deuxième enseignement : sauf à installer un régime de terreur, aucune ethnie ne peut revendiquer un contrôle exclusif sur la vie politique du pays. En effet, même les deux ethnies les plus nombreuses sont quasiment inexistantes dans des territoires où sont très largement majoritaires d'autres ethnies. En conséquence, aucune concorde durable n'est possible sans un apaisement interethnique qui suppose également un apaisement religieux, au moins entre les deux grandes confessions musulmanes, sunnite et chiite (figure 10), la géographie religieuse montrant une certaine compacité du peuplement chiite, avec l'ethnie Hazara, dans le centre du pays.

Figure 10. Estimation de la répartition religieuse en Afghanistan

© Gérard-François Dumont - Chiffres source note.



Troisième enseignement, l'équilibre géopolitique afghan ne peut ignorer la géographie transfrontalière des différentes ethnies qui leur offre des liens avec des populations d'ethnies semblables relevant de la souveraineté d'autre pays, voire des territoires d'appui.

Conclusion : un double enseignement pour l'avenir de l'Afghanistan

Ainsi, la population de l'Afghanistan se comprend par la combinaison de l'analyse des effets démographiques des conflits et par une géographie du peuplement issue d'une longue histoire. Cette connaissance de la géopolitique des populations de l'Afghanistan, considérant à la fois les paramètres « séculiers »²⁹, ceux directement dépendants du contexte des décennies contemporaines, et « réguliers », ceux s'inscrivant dans une temporalité pluriséculaire, est une condition nécessaire à toute analyse concernant ce pays. Elle livre non seulement la compréhension des évolutions passées, mais aussi les paramètres géopolitiques éclairant les choix futurs souhaitables.

D'abord, l'avancée dans la transition démographique s'est trouvée inévitablement limitée faute d'une sécurisation du pays et d'une bonne gouvernance la facilitant. D'une part, la réalisation et la gestion d'un réseau sanitaire national ne peuvent s'effectuer durablement que dans un contexte pacifié. D'autre part, le développement des règles d'hygiène passe par une scolarisation accrue des enfants et tout particulièrement des filles, évolution non souhaitée par le gouvernement Taliban³⁰, alors que l'accueil des populations dans des centres de protection maternelle et infantile ou dans des maternités, puis l'offre hospitalière restent insuffisants. Dans ce cas, les taux de mortalité infantile, infanto-adolescent et maternelle ne peuvent s'abaisser autant que dans les pays terminant ou ayant terminé leur transition démographique.

En second lieu, la géo-démographie ethnique et linguistique de l'Afghanistan, dont le caractère « régulier » est attesté et d'ailleurs favorisé par la géographie physique du pays, appellerait une organisation politique permettant à chaque groupe humain de se sentir reconnu tant dans les régions où il est majoritaire que par sa participation à l'État national. Si les instances gouvernementales de ce dernier se

29. Nous avons introduit ces deux concepts de « séculier » et « régulier » dans une précédente étude de l'Afghanistan ; voir : Dumont, Gérard-François, Chalard, Laurent, « Afghanistan : une géopolitique des populations "séculière" et régulière », *Géostratégiques*, n° 27, 2^e trimestre 2010.

30. Comme précisé *supra*, déjà, dès les années 1960, les mollahs talibans firent assassiner nombre d'instituteurs.

fondent sur la domination d'une ou de plusieurs ethnies sur les autres, ou sur celle d'une coalition d'ethnies sur une ou plusieurs autres, l'instabilité politique, sauf régime de terreur, est quasi certaine.

La géopolitique des populations enseigne donc que la voie pacifiée d'un pays pluriethnique, soucieux d'assurer sa souveraineté face aux risques d'influence excessive de ses grands voisins limitrophes, iraniens ou pakistanais, doit le conduire à réfléchir à l'exemple suisse, qui a su allier l'unité face aux grandes puissances européennes à la diversité par une application fine du principe de subsidiarité. Un tel pays, pacifié et souverain, pourrait alors se sentir suffisamment fort pour entreprendre dans un premier temps la signature de traités de paix avec ses voisins, puis contribuer à l'émergence d'une organisation régionale au profit de l'ensemble des populations de la région. Une telle évolution relève sans doute de l'utopie, mais son alternative semble ne pouvoir être qu'un régime dictatorial, voire totalitaire, ou des conflits civils ? ■

Éléments bibliographiques

- *Afghanistan in 2012, A survey of the Afghan people*, Kaboul, Asia Foundation, 2012, 267 p., lien : https://reliefweb.int/report/afghanistan/afghanistan-2017-survey-afghan-people?gad_source=1&gclid=Cj0KCQjwsJO4BhDoARIsADDv4vA8axqjGWzHvD21_oINQ2f7GAhndjoLrg-ywfhHF6Re6qEi_w1GVRpwaAkVBEALw_wcB (consulté le 8 octobre 2024).
- Centlivres Pierre, « Les ethnies afghanes : Une classification approximative dont on ne peut pas se passer », dans *Le Temps*, 16 novembre 2001, lien : <https://www.letemps.ch/opinions/ethnies-afghanes-une-classification-approximative-dont-on-ne-se-passer?srsltid=AfmBOoq0gsLrn41D5ho18hWbE1pwEKtbNFgK5Sc9af9PW9o3G7K1xLZt> (consulté le 8 octobre 2024).
- *CIA world factbook*, Central Intelligence Agency, Skyhorse ed., 2010, 904 p.
- Dombrowsky Patrick, Piernas Simone, *Géopolitique du Nouvel Afghanistan*, Paris, Ellipses, 2005, 110 p.
- Dumont Gérard-François, « Une politique migratoire commune dans l'Union européenne : un objectif logique mais inatteignable ? », dans *Recherches internationales*, N° 128, Printemps 2024, pp. 183-198, lien : <https://shs.hal.science/halshs-04593783> (consulté le 8 octobre 2024).
- Dumont Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2023, 248 p. <https://www.cairn.info/geographie-des-populations--9782200634797.htm> (consulté le 8 octobre 2024).
- Dumont Gérard-François, « Israël, Territoires palestiniens : quels scénarios géopolitiques possibles ? Entre guerre et utopie », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 47, Octobre 2023, pp. 1-36, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.047.0001> (consulté le 8 octobre 2024).

- Dumont Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007, 498 p.
- Dumont Gérard-François, « Pakistan : un échec étatique attesté par la démographie », dans *Outre-Terre*, N° 24, 2010/1, pp. 35-48, lien : <https://shs.cairn.info/revue-outre-terre1-2010-1-page-35?lang=fr> (consulté le 8 octobre 2024).
- Dumont Gérard-François, « Le Liban, géopolitique et populations », dans *Outre-Terre*, N° 13, Éd. érès, 2006.
- Dumont Gérard-François, « La grande ville, enjeu capital de la guerre », dans *Population & Avenir*, N° 663, Mai-Juin 2003, pp. 3, lien : https://shs.hal.science/halshs-00905003v1/file/J172C-663-03_GUERRE_VILLE_GFD.pdf (consulté le 8 octobre 2024).
- *Encyclopaedia Iranica*, lien : <http://www.iranica.com/newsite/home/index.isc> (consulté le 8 octobre 2024).
- Felt J.-C., “Spotlight : Afghanistan”, dans *Population Today*, 16 (5), Mai 1988, lien : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12342031/> (consulté le 8 octobre 2024).
- Khalidi Noor Ahmad, “Afghanistan : demographic consequences of war, 1978-1987”, dans *Central Asian Survey*, Oxford, Vol. 10, N° 3, 1991, lien : https://www.researchgate.net/publication/11120965_Afghanistan_Demographic_Consequences_of_War_1978-1987 (consulté le 8 octobre 2024).
- Reynolds Nathalie, « Des conséquences de la guerre d'Afghanistan en République Islamique du Pakistan », dans *Géostratégiques*, N° 27, 2^e trimestre 2010.
- Landry Adolphe, *La révolution démographique*, Paris, Recueil Sirey, 1934, 227 p.
- Trussell James, Brown Eleanor, “A close look at the demography of Afghanistan”, dans *Demography*, Vol. 16, N° 1, février 1979.
- Zaninetti Jean-Marc, « États-Unis : des dynamiques de population face à des mutations structurelles », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 48, Mars 2024, pp. 1-24, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.048.0001> (consulté le 8 octobre 2024).